

Séance ordinaire du 25 février 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-cinq janvier deux mille vingt à neuf heures vingt, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Brigitte Duchesneau, Clément Genest (partiellement) et Janet Jones (partiellement), formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Est absent : le membre du comité exécutif Serge Côté.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur du Bureau de la mairie, Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), Ann-Sophie Harvey, adjointe aux communications et responsable des activités du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2020-02-16

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 25 février 2020.

Le membre du comité exécutif Clément Genest quitte son siège.

CE-2020-02-17

Détermination et installation de panneaux d'arrêts, Règlement modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis, Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et Règlement modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

[Document d'aide à la décision GEN-2020-007](#)

Il est résolu de déterminer des zones d'arrêt et décréter l'installation de panneaux d'arrêts aux endroits suivants :

- 602° sur la rue de Courchevel, à l'intersection de la rue de la Vanoise, en direction est et ouest;
- 603° sur la rue de l'Étoile, à l'intersection de la rue de la Timonerie, en direction nord et sud;
- 604° sur l'avenue Albert-Rousseau, à l'intersection de la rue de la rue François-De-Laval, en direction nord-est et sud-ouest.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GEN-2020-007. Ce règlement a pour objet de diminuer la limite de vitesse sur une partie de la rue Hector-Fabre (secteur Lévis);
- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie de la rue Langelier (secteur Lévis);
- d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de régir le stationnement, en période hivernale, sur une partie des rues Chamonix (secteur Saint-Jean-Chrysostome), Hypolite-Bernier (secteur Lévis), Fontaine (secteur Pintendre), de Mercure (secteur Saint-Romuald) et Brassard (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville).

Le membre du comité exécutif Clément Genest reprend son siège.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le président du comité exécutif reprend son siège.

Le membre du comité exécutif Janet Jones quitte son siège.

CE-2020-02-18

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels et de travaux en ingénierie et à la réalisation des travaux dans les parcs industriels

[Document d'aide à la décision GEN-2020-019](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels et de travaux en ingénierie au montant maximal de 1 220 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-03, pour :

- l'ajout d'un pluvial, de la reconfiguration de la chaussée, d'éclairage et de trottoirs, et d'études préliminaires (parc industriel Saint-Romuald, réaménagement de la 3^e Avenue) pour un montant de 200 000 \$;
- l'augmentation de la capacité de l'aqueduc (parc industriel Pintendre, études préliminaires) pour un montant de 200 000 \$;
- le bouclage des rues Renaud et du Parc industriel (parc industriel de Saint-Jean-Chrysostome, prolongement de réseaux) au montant de 820 000 \$.

Il est également résolu de financer la dépense relative à la réalisation des travaux au montant de 850 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05, pour :

- refaire la traverse de la voie ferrée (parc industriel Saint-Romuald, 1^{ère} et 3^e Avenue) au montant de 200 000 \$;
- l'amélioration de l'éclairage (parc industriel de Saint-Romuald, 1^{ère} et 3^e Avenue) au montant de 200 000 \$;
- les travaux de finition de la rue Thomas-Power (parc industriel Bernières Sud, réfection de pavages et bordures) au montant de 300 000 \$;
- les travaux de finition de la rue Jean Marchand (parc industriel Lauzon, réfection de pavages et bordures) au montant de 150 000 \$.

Le membre du comité exécutif Janet Jones reprend son siège.

CE-2020-02-19

Financement de la dépense relative aux travaux d'entretien des débitmètres [Document d'aide à la décision GEN-2020-020](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux d'entretien des débitmètres au montant maximal de 50 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-03.

CE-2020-02-20

Fête des voisins 2020 et aide financière aux organismes partenaires [Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-001](#)

Il est résolu d'autoriser la Direction de la vie communautaire à inscrire la Ville à titre de participante à l'activité *Fête des voisins 2020* auprès du Réseau québécois de Villes et Villages en Santé et d'accorder l'aide financière indiquée à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2020-001 au Centre aide et prévention jeunesse, à la Maison de la Famille Rive-Sud et à la Maison de la famille Chutes-Chaudière et à l'Office municipal d'habitation de Lévis, qui assurent la promotion de l'évènement, pour le maintien de leurs activités auprès de la

population lévisienne.

CE-2020-02-21

Crédits additionnels

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2020-005](#)

Il est résolu d'autoriser les crédits additionnels de 2500 \$ au poste budgétaire indiqué à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2020-005, afin de soutenir le déploiement de la programmation d'activités de l'événement *À fond le ski!*, ce montant correspondant à la subvention provenant du *Programme d'assistance financière pour les initiatives locales et régionales* de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches, déposée au poste budgétaire indiqué à cette fiche de prise de décision.

CE-2020-02-22

Désignation d'un membre du conseil d'administration de la *Corporation Complexe de soccer Honco de Lévis*

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2020-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'inclure madame Danielle Lantagne sur la liste des personnes recommandées pour agir, en remplacement de monsieur Pierre Létourneau, à titre de membre du conseil d'administration de la *Corporation Complexe de soccer Honco de Lévis*, et ce, pour un mandat de trois ans.

CE-2020-02-23

Contrat à intervenir avec le Complexe de soccer Honco de Lévis concernant la location d'heures à ce complexe

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2020-007](#)

Il est résolu de conclure le contrat à intervenir avec le Complexe de soccer Honco de Lévis, concernant la location d'heures à ce complexe pour l'année 2020, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2020-007, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-02-24

Adoption du Règlement RV-2019-19-76 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (conformité au Règlement RV-2019-19-07 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-032](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2019-19-76 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2020-00-21.

CE-2020-02-25

Dépôt du rapport de la réunion de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenue le 10 février 2020

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-035](#)

Le rapport de réunion de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement de la Ville tenue le 10 février 2020, est déposé, à titre d'information.

CE-2020-02-26

Demande de subvention au ministère de l'Économie et de l'Innovation pour la réalisation d'une étude sur l'intermodalité et crédit additionnel

[Document d'aide à la décision DEV-2020-019](#)

Il est résolu d'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à déposer une demande de subvention au ministère de l'Économie et de l'Innovation pour la réalisation d'une étude sur l'intermodalité en lien avec la gare de triage Joffre et à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Sous réserve de la confirmation de ce ministère de l'aide financière pour la réalisation de cette étude, il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder un crédit additionnel de 25 000 \$ au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2020-019, considérant le revenu supplémentaire au poste de revenus indiqué à cette fiche de prise de décision dans le cadre de cette étude.

CE-2020-02-27

Appel de propositions pour des camions de cuisine au Quai Paquet

[Document d'aide à la décision DEV-2020-025](#)

Il est résolu d'autoriser l'appel de propositions pour sélectionner les camions de cuisine qui pourront occuper l'un des deux emplacements du Quai Paquet prévu à cet effet au cours de la saison touristique 2020.

CE-2020-02-28

Avenant au contrat de prêt à intervenir avec le ministère délégué du Développement économique régional dans le cadre du *Fonds local d'investissement*

[Document d'aide à la décision DEV-2020-026](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant au contrat de prêt à intervenir avec le ministère délégué du Développement économique régional dans le cadre du *Fonds local d'investissement*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2020-026, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-02-29**Approbation du plan de cadastre pour l'ouverture de la rue Magloire-Nolin (secteur Saint-Romuald), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec Gestion Rocéco inc., acquisition du lot 6 337 418 du cadastre du Québec et confirmation relative à l'utilisation de ce lot**

[Document d'aide à la décision BP-2020-003](#)

Il est résolu :

- d'approuver le plan de cadastre concernant l'ouverture de la rue Magloire-Nolin sur le lot 6 337 418 du cadastre du Québec (secteur Saint-Romuald), tel qu'il est montré sur le plan préparé par monsieur Alain Carrier, arpenteur géomètre, sous le numéro 13 040 de ses minutes;
- de conclure l'entente à intervenir avec Gestion Rocéco inc., pour la réalisation de travaux municipaux sur la rue Alphonse-Bolduc et la rue Magloire-Nolin (secteur Saint-Romuald), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2020-003, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets, à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec Gestion Rocéco inc. a été acceptée par la Ville, il est également résolu d'acquérir à titre gratuit le lot 6 337 418 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Gestion Rocéco inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter l'ouverture de la rue sur ce lot, conditionnellement à son acquisition.

CE-2020-02-30**Modification du contrat pour la fourniture et la livraison de carburant et d'huile à chauffage**

[Document d'aide à la décision APP-2020-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier le contrat pour la fourniture et la livraison de carburant et d'huile à chauffage (appel d'offres 2015-50-103), attribué par la résolution CV-2015-12-74, au montant de 1 020 000 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2020-014, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2020-02-31**Option de renouvellement du contrat pour la fourniture de services professionnels d'experts en sinistre**

[Document d'aide à la décision APP-2020-019](#)

Il est résolu d'exercer la première option de renouvellement d'une année prévue au contrat pour la fourniture de services professionnels d'experts en sinistre (appel d'offres 2018-55-43), attribué par la résolution CE-2018-10-46, pour une dépense estimée à 122 850 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux

termes et conditions de l'appel d'offres et à la soumission produite par l'adjudicataire.

CE-2020-02-32

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'analyses d'échantillons de sols, d'eau et de matériaux pour divers besoins municipaux

[Document d'aide à la décision APP-2020-027](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'analyses d'échantillons de sols, d'eau et de matériaux pour divers besoins municipaux (appel d'offres 2019-55-129), à Bureau veritas Canada (2019) inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 595 029 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-02-33

Attribution du contrat pour le support, l'entretien, le développement et les licences du logiciel VIP pour les années 2020 et 2021

[Document d'aide à la décision APP-2020-030](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer un contrat de gré à gré pour le support, l'entretien, le développement et les licences du logiciel VIP pour les années 2020 et 2021, à DLGL, au montant de 408 800 \$, avant TPS et TVQ.

CE-2020-02-34

Contrat de prêt à usage à intervenir avec Demeure au cœur de Marie concernant le prêt d'une parcelle de terrain désignée comme étant une partie du lot 2 158 647 du cadastre du Québec (boulevard du Centre-Hospitalier, secteur Charny)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-008](#)

Il est résolu de conclure le contrat de prêt à usage à intervenir avec Demeure au cœur de Marie, concernant le prêt à celle-ci, à titre gratuit, d'une partie du lot 2 158 647 du cadastre du Québec, afin d'y aménager des espaces de stationnement temporaires, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-008, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-02-35

Régularisation du titre de propriété de la rue Pelletier (lot 2 220 550 du cadastre du Québec, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'identifier l'assiette de la rue Pelletier (secteur Lévis) correspondant au lot 2 220 550 du cadastre du Québec, telle qu'elle est illustrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-009, et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le premier alinéa de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* et,

en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au quatrième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette rue.

CE-2020-02-36

Financement des dépenses relatives aux plans d'actions des programmes particuliers d'urbanisme du Vieux-Lévis, du Vieux-Saint-Romuald, du Village Saint-Nicolas, du Vieux-Charny et du Vieux-Lauzon

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-017](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la réalisation du plan d'actions du *Programme particulier d'urbanisme du Vieux-Lévis* au montant maximal de 5 000 \$, à même le Règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

Il est également résolu de financer la dépense relative à la réalisation du plan d'actions du *Programme particulier d'urbanisme du Vieux-Saint-Romuald* au montant maximal de 50 000 \$, à même le Règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

Il est également résolu de financer la dépense relative à la réalisation du plan d'actions du *Programme particulier d'urbanisme du Village Saint-Nicolas* au montant maximal de 50 000 \$, à même le Règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

Il est également résolu de financer la dépense relative à la réalisation du plan d'actions du *Programme particulier d'urbanisme du Vieux-Charny* au montant maximal de 50 000 \$, à même le Règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

Il est enfin résolu de financer la dépense relative à la réalisation du plan d'actions du *Programme particulier d'urbanisme du Vieux-Lauzon* au montant maximal de 50 000 \$, à même le Règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

CE-2020-02-37

Mutation d'une adjointe administrative à la Direction des services administratifs, reconduction et autorisation d'affichage du poste d'adjointe administrative ou d'adjoint administratif à la Direction de la gestion du capital humain

[Document d'aide à la décision GCH-2020-031](#)

Il est résolu d'autoriser la mutation de madame Valérie Couture au poste cadre d'adjointe administrative à la Direction des services administratifs, cette mutation prendra effet dès le comblement du poste d'adjointe administrative ou d'adjoint administratif à la Direction de la gestion du capital humain.

Il est également résolu d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à reconduire et à afficher le poste d'adjointe administrative ou d'adjoint administratif de la Direction de la gestion du capital humain, ainsi qu'au comblement de tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2020-02-38

Financement d'une partie de la dépense relative aux travaux de pavage de

certaines voies publiques et de routes d'accès aux sablières et carrières pour l'année 2020 et d'une partie de la dépense relative aux travaux de réfection de pavage, de trottoirs et de bordures pour l'année 2020

[Document d'aide à la décision GEN-2020-023](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer une partie de la dépense relative aux travaux de pavage de certaines voies publiques et de routes d'accès aux sablières et carrières pour l'année 2020 au montant maximal de 300 000 \$, à même le fond réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

Il est également résolu de financer une partie de la dépense relative aux travaux de réfection de pavage, de trottoirs et de bordures pour l'année 2020 au montant maximal de 5 200 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

CE-2020-02-39

Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 52.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
